

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Les comptes semestriels au 30 juin 2020 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Les données au 30/06/2020 et au 30/06/2019 n'ont pas fait l'objet d'une revue limitée par le commissaire aux comptes.

1- Activité de la Société sur le 1^{er} semestre 2020

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 27 octobre 2020 a arrêté les comptes semestriels 2020.

Normes françaises, non auditées		
En K€, au 30 juin	S1 2020	S1 2019
Chiffre d'affaires	3 857	7 151
Marge Brute	1 990	4 527
En % du chiffre d'affaires	51,6%	63,5%
Charges de personnel	(2 346)	(3 492)
Autres charges d'exploitation	(1 361)	(2 048)
CIR	216	456
Subventions et autres produits	190	168
EBITDA	(-1 311)	(389)
Résultat d'exploitation	(1 802)	(778)
Impôt	(28)	(4)
DAP écarts d'acquisition	(188)	(188)
Résultat net (part du groupe)	(2 076)	(1 031)

Un 1er semestre 2020 marqué par l'impact de la crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19

L'impact fort de la crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 sur les investissements de ses principaux secteurs clients et l'activité commerciale s'est traduit par un fort repli du chiffre d'affaires au 1er semestre 2020.

A ce jour, les incertitudes restent fortes quant à l'évolution de la situation, confortant l'attentisme des donneurs d'ordres à l'échelle mondiale et offrant au Groupe une visibilité toujours réduite sur l'évolution de ses activités à court et moyen terme.

Dans ce contexte, Cerinnov Group et l'ensemble des équipes restent entièrement mobilisés afin d'assurer un redressement de l'activité rapide dès le retour à une situation normalisée.

Mise en place de mesures de réduction de charges et de maîtrise de consommation de trésorerie

Face à cette situation, Cerinnov Group a très rapidement engagé au cours du 1er semestre des mesures de réduction de ses charges 1, notamment :

- Fermeture de l'unité d'assemblage nord-américaine à compter d'avril 2020, tout en maintenant une présence commerciale aux Etats-Unis ;
- Redimensionnement de l'organisation avec le départ de plusieurs managers en France et au Portugal, sans remettre en question la capacité de rebond tant industrielle que commerciale du Groupe ;
- Non-remplacement des départs volontaires ;
- Renégociation ou résiliation de certains contrats ;

Au total, les économies générées par l'ensemble de ces décisions devraient s'établir à environ 2 M€ sur l'exercice, dont 1 M€ dès le premier semestre.

Analyse des résultats semestriels 2020

Malgré la résistance des revenus récurrents, notamment générés par l'activité Color Solutions (consommables propriétaires non associés aux solutions complètes), la marge brute ressort en net repli à 2,0 M€ contre 4,5 M€ sur la même période de 2019.

Grâce aux mesures de réduction des coûts engagées sur la période, qui ont permis d'adapter la structure de charges au périmètre d'activité réduit, le Groupe enregistre une baisse encadrée de son EBITDA à -1,3 M€ et de son résultat d'exploitation à -1,8 M€, après prise en compte des variations nettes d'amortissements et de dépréciations.

Après comptabilisation de la dotation aux amortissements de l'écart d'acquisition liée au rachat de Ceramifor et d'Emaux Soyer, le résultat net s'établit à -2,1 M€.

Situation financière au 30 juin 2020

Afin de défendre sa trésorerie, Cerinnov Group a activé au 1er semestre 2020 les mesures d'aide suivantes:

- Aides gouvernementales liées au chômage partiel et au report de versement des charges sociales et fiscales à compter du mois de mars ;
- Suspension des échéances de prêts pour une période de 6 mois, négociée avec l'ensemble des partenaires bancaires ;

- Mise en place, en avril, avec les partenaires bancaires, d'un emprunt de couverture (PGE) d'un montant de 3,6 M€ ;

2- Evolution prévisible de l'activité jusqu'à la clôture de l'exercice

Compte tenu de ces éléments, le Groupe disposait de disponibilités nettes de 2,9 M€ à fin juin 2020 contre 1,2 M€ à fin décembre 2019. Cette trésorerie n'intègre pas les éléments suivants restant à recevoir sur le 2ème semestre :

- Subvention de la Région pour faire face à l'impact de la crise sanitaire à hauteur de 100 K€ ;
- Prêt de la Région pour soutenir la restructuration financière à hauteur de 600 K€ ;
- Crédit d'impôt recherche de 2019 pour 705 K€.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et, compte-tenu de la trésorerie et des commandes en-cours à ce jour, ainsi que des commandes à venir prochainement, elle considère être en mesure de respecter l'ensemble de ses échéances à venir pour les 12 prochains mois.

Mise en œuvre d'un plan de licenciement économique collectif

Dans la continuité des mesures engagées au 1er semestre, et afin de faire face à une baisse d'activité qui se poursuit et qui pourrait s'inscrire dans la durée, Cerinnov Group est contraint de mettre en œuvre un plan de licenciement économique collectif au sein de sa filiale française Cerinnov SAS.

Ce plan a été soumis à l'avis des représentants du personnel qui ont émis un avis consultatif défavorable, sans remettre en question la procédure en cours, et transmis à la DIRECCTE pour information.

Sur les 40 collaborateurs que compte Cerinnov SAS au 31 août 2020, 13 salariés sont concernés.

Un dispositif d'accompagnement sous la forme d'un Contrat de Sécurisation Professionnel sera proposé aux salariés licenciés, conformément à la réglementation en vigueur.

Les départs liés à la mise en œuvre du plan pourraient intervenir entre la fin de cette année et le début de l'année prochaine.